

# La conservation du patrimoine minier français, un paradoxe affectif

La France fut un grand pays minier. Les innombrables mines médiévales, l'extraordinaire foisonnement d'exploitations actives du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et des milliers d'ouvrages à ciel ouvert ou souterrains étaient là pour en témoigner. La quasi totalité des métaux et des substances énergétiques furent exploités en France métropolitaine entre l'Antiquité et le début des années 2000. À l'heure où les impératifs économiques, les préoccupations sécuritaires et la réglementation internationale, appliquée parfois avec zèle, effacent avec efficacité les preuves tangibles de cette activité, posons nous la question de savoir par quels moyens transmettrons-nous aux générations suivantes ces patrimoines historiques, techniques, scientifiques, sociaux, architecturaux... qui semblent nous échapper inexorablement comme le sable entre les doigts.



Figure 1 –  
Vue aérienne  
de l'exploitation de Merlebach  
(Moselle) en 2001.  
Cette photographie  
montre bien l'étendue  
d'une emprise minière  
d'un siège d'extraction  
avec le carreau minier  
et ses deux puits,  
le lavoir à charbon,  
les réseaux ferrés  
et les alignements  
des cités minières.

BESANÇON

PRATIQUES

## Les caractéristiques d'un patrimoine « marginal »

La notion de patrimoine s'applique à des domaines variés, dont certains ont acquis une légitimité de longue date, tels les patrimoines architecturaux, historiques, musicaux, naturels... Pour d'autres, cette légitimité est plus récente. Il en est ainsi du patrimoine industriel, celui-ci englobant une multitude de subdivisions comme la sidérurgie, le textile, le ferroviaire, les moulins, l'aéronautique, la marine... et la mine.

En préambule, il importe de connaître les définitions du mot patrimoine afin de comprendre ce qui relève de ce domaine et ce qui doit en être exclu. Le Petit Robert nous donne le choix entre plusieurs définitions. Nous retiendrons trois d'entre elles qui paraissent les plus pertinentes avec nos propos :

- ensemble des biens de famille transmis par héritage ;
- ensemble des biens, droits et charges d'une personne physique ou morale ;

– ensemble des biens matériels appartenant à la communauté, qui lui ont été transmis par ses ancêtres et qu'elle considère comme un héritage commun. Ces définitions mettent en évidence des mots-clés incontournables : biens, héritage, communauté. Ces définitions sont antérieures à 1980, année décrétée « année du patrimoine » à l'occasion de laquelle de multiples réflexions aboutirent à l'extension de la notion de patrimoine par l'émergence de nouvelles branches dont celle du patrimoine industriel dans laquelle s'intègre le patrimoine minier.

L'intérêt soudain et tardif pour le patrimoine minier trouve son explication dans ce constat : un bien devient patrimoine lors de la disparition de son créateur ou de son légataire. Jusqu'à dans les années 1980, le paysage minier et les éléments qui le composaient étaient si familiers qu'ils étaient invisibles à nos yeux et c'est seulement à l'heure où la désindustrialisation eut achevé son œuvre, alors que les dernières cheminées, les derniers chevalements étaient abattus, que la population, les élus et certains universitaires prirent conscience de la valeur patrimoniale des éléments de ce paysage en voie de disparition.

#### Les éléments du patrimoine

Le patrimoine minier peut être divisé en plusieurs composantes dont la préservation fut plus ou moins liée à la nature de l'activité minière qui progresse parfois en faisant disparaître derrière elle les traces de son passé.

#### *Le patrimoine immobilier*

Les installations de surface constituent les témoins les plus visibles de l'industrie minière dans le paysage. En effet, l'importance des travaux du fond, le traitement des produits extraits et les effectifs considérables employés dans les mines nécessitèrent la construction d'un grand nombre de bâtiments à usage technique et social. Ces constructions focalisèrent, dès les années 1970, l'attention des historiens du patrimoine industriel. L'intérêt porté au patrimoine bâti des mines est lié à son aspect souvent monumental et à sa richesse architecturale, symbole affiché de la puissance et de la prospérité des compagnies minières d'alors. Après la nationalisation des houillères en 1946, l'efficacité, l'économie, la standardisation et la sécurité prévalurent en matière de constructions. Les lignes s'en trouvèrent épurées et uniformisées sur l'ensemble des bassins miniers français. La notion de style et de particularisme architectural s'effaçait alors.

Dans un premier temps, l'intérêt fut moindre pour ces installations récentes dont l'étude fut parfois négligée sous prétexte de modernité. Cette mise à l'écart fut atténuée avec la création, par le ministère de la Culture, de la Cellule de l'inventaire qui, par sa méthodologie, se devait d'écarter tout choix affectif et subjectif qui tend à s'intéresser davantage à l'ancien qu'au moderne.

#### *Le patrimoine mobilier*

La mine possède un mobilier technique constitué d'éléments multiples qui se sont substitués les uns aux autres au fil de l'évolution de cette activité. Les outils, les lampes sont des exemples caractéristiques du patrimoine mobilier minier. La lampe est, avec le chevalement et le pic, l'objet le plus utilisé pour symboliser la mine. Il y a aussi les machines spécifiques à la mine.

Le mobilier domestique doit aussi être pris en compte, l'organisation sociale des mineurs, le regroupement en cités, la prise en charge par la compagnie minière de cette vie sociale ont donné naissance à du mobilier qui présente un intérêt par son caractère sériel et spécifique.

#### *Le patrimoine documentaire, les « archives »*

Les archives sont classées par catégories : administratives, comptables, techniques, historiques et géologiques ; elles représentent la mémoire de l'entreprise. Autrefois exclusivement constituées de supports papier, elles sont aujourd'hui photographiques, sonores, audio-visuelles ou numériques. Elles sont particulièrement vulnérables face à l'incendie, l'inondation ou de mauvaises conditions de conservation.

Les conditions de cessation d'activité de l'entreprise sont déterminantes pour l'avenir des archives. L'industrie minière, notamment les mines métalliques, fut souvent frappée par des fermetures soudaines. S'il s'agissait de petites sociétés privées, les installations mécaniques étaient démantelées et ferrallées tandis que les archives, sans valeur marchande, restaient à l'abandon, quand elles n'étaient pas détruites. S'agissant de sociétés plus importantes, les archives étaient classées plus rigoureusement, dans un cadre administratif et légal, leur avenir étant pris en compte et leur gestion organisée, comme ce fut le cas pour les archives de Charbonnages de France.

#### *Le patrimoine social*

Nous pouvons considérer comme patrimoine social tout ce qui subsiste, après cessation de l'activité, comme témoignages du vivant. Entrent dans cette catégorie les éléments qui témoignent de la vie des femmes et des hommes qui animèrent l'entreprise, dans le cadre de leur travail et de leur vie quotidienne.

#### *Le patrimoine géologique*

Le patrimoine géologique (pétrographie, paléontologie, minéralogie), propre à l'industrie minière s'apparente aussi au patrimoine naturel. Les travaux de recherche et d'exploitation permirent d'acquérir une connaissance du sous-sol, d'en comprendre la genèse et d'en apprécier leurs richesses. Toutes ces informations collectées au fil du temps et soigneusement archivées constituent un patrimoine inestimable. Il en est de même des roches, des fossiles ou des minéraux collectés dans les travaux miniers.

## Les spécificités du patrimoine minier

### *Labondance du patrimoine immobilier*

Les infrastructures minières, de traitement des minerais et les bâtiments à usage social, sont caractérisés par leur importance, leur grand nombre et la superficie importante qu'ils occupent (figure 1).

### *La notion de culture industrielle*

Comme la sidérurgie ou le textile, la mine génère ce que l'on peut appeler une culture industrielle, une forme d'attachement affectif à cette activité et au territoire. Le sentiment de solidarité, la fierté d'appartenir à une classe professionnelle à part sont très développés chez les habitants des régions minières. L'image de la mine a longtemps collé à certaines régions, l'appellation de Pays Noir, n'avait rien de péjoratif mais représentait une identité très forte que les habitants des bassins houillers revendiquaient comme un titre de noblesse.

### *Une technique souterraine invisible et difficile à mettre en valeur*

De par son activité souterraine, inaccessible au profane, la technique minière est difficile à expliquer et à représenter notamment dans l'espace complexe d'une exploitation souterraine en évolution permanente. Un chantier et ses infrastructures n'est qu'un témoignage partiel dans le temps et dans l'espace, l'aspect et l'organisation de la mine au moment de sa fermeture correspondant rarement à l'image de la mine au temps de sa prospérité.

### **Les handicaps du patrimoine minier**

Si le patrimoine minier possède des spécificités qu'il ne partage avec aucun autre secteur industriel, il totalise à lui seul l'ensemble des handicaps d'ordre philosophique, culturel, social, technique, économique, historique, environnemental et politique.

### *Le handicap philosophique et culturel*

Contrairement à d'autres patrimoines de production (rural et artisanal), le patrimoine industriel souffre d'un a priori défavorable qui trouve son origine dans son caractère productif intensif, facteur de souffrances pour l'homme et son environnement.

### *Le handicap social*

Ce handicap est à rattacher au handicap philosophique et culturel. La mine véhicule dans l'imaginaire collectif une image négative de l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle représente un lieu d'asservissement. Théâtre de conflits sociaux parfois violents, elle reste un symbole de la lutte ouvrière. Démolir ces établissements contribue à l'effacement d'une mémoire sociale parfois dérangeante.

### *Le handicap technique*

Outre les difficultés liées à la conservation des travaux souterrains, la conservation du patrimoine minier se

heurte au gigantisme et à la complexité de ses installations, celles-ci ne fonctionnant plus se détériorent très vite, compromettant alors la sécurité des personnes.

### *Le handicap économique*

Les difficultés économiques sont le corollaire des difficultés techniques. Après fermeture de l'entreprise, les structures chargées de prendre en charge ce patrimoine sont rarement capables de supporter les frais d'entretien et de mise en sécurité des installations. Il s'agit d'une charge que seules des valorisations efficaces peuvent aider à supporter. La spécificité des bâtiments techniques miniers rend souvent leur reconversion difficile et coûteuse.

### *Le handicap environnemental*

Bien que les nuisances soient aujourd'hui prises en compte dans les projets d'exploitation, l'héritage des exploitations anciennes est parfois lourd à assumer. Il s'agit de nuisances visuelles liées à la modification de la topographie du paysage mais aussi à des pollutions accidentelles, durables dans le temps, des eaux et des sols. La dépollution de ces zones imposent souvent de raser l'ensemble du bâti couvrant ces surfaces.

### *Le handicap politique local*

Plusieurs raisons peuvent expliquer la volonté de certains élus locaux à vouloir occulter le passé minier d'une commune ou d'une région. Il y a des raisons idéologiques en relation avec le symbole d'une lutte ouvrière, de syndicalisme et d'une tendance politique contraire aux opinions des nouveaux élus. Il y a aussi des raisons de stratégie de communication en matière d'image. Pour certains « experts » en communication, la mine est un handicap pour l'attrait touristique ; de ce fait, plusieurs noms de commune se sont vus amputés de la mention « les mines ».

### **Les atouts du patrimoine minier**

La disproportion entre les handicaps et les atouts est telle que nous aurions pu penser que la cause était perdue d'avance. Il s'en fut sans doute de peu mais l'exemple des pays anglo-saxons en matière de sauvegarde du patrimoine industriel fut certainement le meilleur argument qui permit, à partir de 1980, de donner au patrimoine minier, sa légitimité en argumentant sur ses atouts. La lutte reste toutefois difficile et inégale.

### *Sa valeur pédagogique*

L'intérêt pédagogique est un atout solide. Il introduit dans le débat une notion d'enseignement social et culturel. Personne ne peut contester la valeur d'une action qui propose de faire perdurer la mémoire d'un savoir-faire, de techniques, de modes de vie, qui conditionnèrent les racines sociales, économiques et culturelles de régions entières.

### *Sa valeur touristique et économique*

L'intérêt touristique constitue le second atout majeur, il renforce l'intérêt culturel et pédagogique. C'est



Fig. 2 –  
**La machine d'extraction  
 du puits 9 bis de Oignies**  
 (Pas-de-Calais),  
 exemple type  
 d'une « grosse machine »  
 conservée in situ  
 par une association.  
 En 1994, les bâtiments,  
 les chevalements  
 et les machines  
 étaient classés  
 Monuments Historiques.

bien connu, la culture et l'enseignement ne sont pas rentables et pour tout dire ils coûtent chers. Aussi tout projet de conservation du patrimoine minier engendre aussitôt la question : « combien ça coûte ? », précédant la question « pour quoi faire ? ». L'intérêt touristique introduit dans le débat une notion économique, argument auquel tout élu local ou régional soucieux de la bonne gestion de l'argent public et du développement du territoire ne peut rester insensible. En devenant un pôle d'attraction supplémentaire pour une région, un projet de valorisation de patrimoine minier peut alors devenir digne d'intérêt dès lors qu'il est solidement préparé et construit par des personnes et des organismes compétents, de façon à lui assurer une viabilité sur le long terme.

### **Les moyens de conservation et de valorisation du patrimoine minier**

#### **Le patrimoine immobilier**

Conservation du patrimoine minier rime souvent avec conservation in situ de bâtiments, de machines ou de travaux souterrains. Il s'agit en effet de la partie la plus spectaculaire mais pas forcément la plus simple à mettre en œuvre. Le sujet est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, il existe en effet plusieurs méthodes de conservation de patrimoine selon qu'il s'agit d'immobilier ou de mobilier, technique ou social.

#### *Inventaires (plans, photos, fiches techniques)*

Toute opération de sauvegarde d'un patrimoine passe par la réalisation d'inventaires sous forme de fiches

techniques, de relevés topographiques, de campagnes photographiques et cinématographiques, autant d'actions efficaces pour sauvegarder la mémoire de sites condamnés à disparaître.

A partir de 1983, l'État, par le biais de la Direction du Patrimoine, engage un programme de repérage des sites potentiellement intéressants, département par département, selon des méthodes et des procédures établies par les services de la sous-direction de l'Inventaire général du ministère de la Culture. Ces travaux d'inventaire aboutissent alors au classement ou à l'inscription, comme monuments historiques, de certains sites ou bâtiments et des publications sont parfois éditées à l'occasion de ces inventaires.

#### *Conservation et valorisation in situ des bâtiments et des machines*

La conservation et la valorisation des immeubles et des grosses machines sont confrontées aux difficultés que représentent leurs dimensions importantes, la nécessité d'un contrôle et d'un entretien régulier coûteux, dans le cas des édifices métalliques en particulier, l'obligation d'une sécurisation et d'une surveillance permanente des lieux. En outre, la conservation de bâtiments gèle parfois des terrains qui peuvent être vendus ou réutilisés à des fins plus lucratives par des investisseurs industriels ou immobiliers.

#### *La reconversion des bâtiments techniques*

Certains bâtiments industriels sont plus facilement « reconvertibles » que d'autres. La reconversion des immeubles est une solution économique intéressante

mais la nécessité d'adapter un bâtiment conçu à l'origine pour un usage industriel précis, souvent très différent de sa nouvelle fonction, conduit à entreprendre des modifications qui peuvent altérer considérablement l'intérêt patrimonial de l'édifice.

#### *La reconversion des bâtiments sociaux*

Sont considérés comme bâtiments sociaux les logements des employés (cités et corons) et les bâtiments à usage collectif social, culturel et religieux (écoles, hôpitaux, salles des fêtes, églises...) construits par l'entreprise. À la différence des bâtiments techniques, ces bâtiments sont rarement abandonnés du jour au lendemain lors de la cessation d'activité. Outre leur valeur historique, leur intérêt architectural, leur spécificité dans le paysage urbain et les emprises foncières considérables qu'ils représentent parfois sur les communes minières, les immeubles sociaux sont plus facilement réutilisables que les bâtiments techniques.

#### **Le patrimoine mobilier**

Sont considérés comme faisant partie du patrimoine mobilier, les objets, outils, ustensiles inanimés spécialement fabriqués pour un usage minier et pouvant être transportés par un homme (lampes, rivelines, pointerolles, wagonnets...). Entrent également dans cette catégorie les petites machines, mues par une énergie et pouvant être déplacés sans démontage préalable (locotracteurs, perforateurs, chargeuses sur rail...). Enfin on trouve les grosses machines fixes et de grandes dimensions nécessitant des bâtiments spécialement conçus pour leur fonction (compresseurs, machines d'extraction, ventilateurs...) (figure 2).

#### *Conservation in situ*

Les objets et les machines peuvent être conservés in situ lorsqu'ils appartiennent à un ensemble immobilier ou à des travaux miniers permettant leur valorisation cohérente de façon statique ou dynamique (figure 3).

#### *Conservation en collection (musées, conservatoires)*

Les collections, publiques ou privées, furent depuis longtemps à l'origine de la sauvegarde d'un grand nombre d'objets archéologiques, techniques, géologiques ou autres. Ce fut pendant longtemps la seule méthode envisagée pour les petits objets. Elle reste encore très répandue. Toutefois, la difficulté principale consiste à valoriser les objets d'une collection de façon à rendre intelligible leur usage et leur fonction. En effet, la collection est un groupement d'objets présenté dans un contexte différent de l'environnement pour lequel ils ont été conçus. Leur mise en valeur nécessite des approches scénographiques et pédagogiques pertinentes (figure 4).

#### *Enregistrements audio-visuels*

A ces objets techniques s'ajoutent, en compléments parfois très utiles à leur compréhension, les photographies, les films et les vidéos réalisés dans la période d'activité de la mine et permettant de visualiser ces objets en action et dans leur contexte. Très précieux, ces supports audio-visuels ont toutefois des limites liées à leur modernité, seules les périodes récentes ayant été couvertes par des reportages cinématographiques ou vidéo. Les photographies sont plus courantes mais là encore l'apparition contemporaine de cette technique ne permet pas de disposer d'images concernant des objets ou des travaux très anciens.



Figure 3 –  
Collection  
de lampes de mineur  
présentée in situ  
dans la lampisterie  
de l'ancienne fosse Delloye  
à Lewarde (Nord).

Figure 4 –  
Collection  
d'objets domestiques  
en usage dans les corons  
du bassin du Nord  
Pas-de-Calais, présentée  
au Centre historique minier  
de Lewarde (Nord).



© F.-C. Guillelard

### Un paradoxe affectif : des patrimoines bénis et des patrimoines maudits

Un état des lieux des sites miniers conservés en France montre une disparité flagrante entre les différents types de patrimoines. Pour environ 45 000 immeubles classés ou inscrits à la liste des Monuments Historiques au titre du patrimoine, seulement 250 concernent le patrimoine minier dont 80 dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, conséquence du classement du bassin minier par l'Unesco en 2012. La comparaison des chiffres de fréquentation des sites patrimoniaux, met en évidence une « marginalité » du patrimoine industriel

et minier par rapport aux autres patrimoines plus classiques comme le patrimoine historique. A titre d'exemple, le musée du Louvre draine à lui seul plus de 8,5 millions de visiteurs par an, seulement 200 000 visitent le Centre historique minier de Lewarde (Nord), qui reste, par sa fréquentation, le plus important site minier français ouvert au public.

Une autre distinction reste à faire au sein de la catégorie du patrimoine minier, qui concerne la nature des matériaux extraits. Considérant les seuls sites d'extraction faisant l'objet d'une réelle valorisation de nature pédagogique et touristique, sur un total de 68 sites nous observons une majorité écrasante du charbon avec 40 sites ; suivent les mines de plomb argentifère avec 14 sites dont 11 concernent les périodes antiques et médiévales, relevant davantage de l'archéologie que de l'histoire industrielle, 9 mines de fer, quatre ardoisières et enfin 11 autres sites concernent des substances diverses (cuivre, manganèse, pyrite, potasse) dont cinq se rattachent à l'archéologie.

Ce constat nous amène à nous poser la question de pourquoi de cette prédominance du charbon, de cette faiblesse du nombre de mines de métaux non ferreux et plus encore de l'absence totale de deux substances ayant pourtant joué un rôle important dans l'histoire minière métropolitaine : l'or et l'uranium.

#### Les mines de charbon

Sur une soixantaine de sites charbonniers, dont 40 classés monuments historiques, nous pouvons établir une hiérarchie dans l'importance des opérations de sauvegarde.

Trois sièges miniers conservés dans leur intégralité (installations d'extraction, de traitement, ateliers et locaux administratifs), avec pour chacun une reconstitution des travaux miniers souterrains, offrent aux

Figure 5 –  
Vue du site de la fosse Delloye,  
exploitée entre 1931 et 1971,  
préservée et valorisée dans le cadre  
du Centre historique minier  
de Lewarde (Nord).



© E. Watteau, CHM Lewarde



Figure 6 – Puits Hély d'Oissel à Gréasque (Bouches-du-Rhône). Ce siège d'extraction comprenant son chevalement, son bâtiment de recette et sa machine d'extraction furent inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1989 et ouvert au public en 2000. C'est un exemple de site minier de taille modeste complété par un musée et des expositions pédagogiques.

visiteurs une vision complète de la chaîne de production du charbon. Ce sont les sites de la Fosse Delloye (figure 5) au Centre historique minier de Lewarde (Nord), précurseur dans ce domaine, ouvert au public depuis 1982 ; le puits Couriot à Saint-Étienne (Loire) ouvert en 1991 et enfin le carreau Wendel à Petite-Rosselle (Moselle) ouvert en 2006. Ces trois opérations de grande envergure ont été menées conjointement avec Charbonnages de France, les collectivités territoriales et les ministères de tutelle (Culture et Industrie), et de façon anticipée avant l'arrêt total de l'activité minière de manière à optimiser leur reconversion en site touristique. Leur fréquentation annuelle se situe entre 50 000 et 200 000 visiteurs. Une dizaine de sites (inscrits ou non aux Monuments Historiques), ont été conservés de façon partielle mais cohérente par des associations soutenues par les collectivités locales, avec des aides du ministère de la Culture et une coopération plus ou moins active des Charbonnages de France qui, après avoir mis en sécurité les installations, céda aux structures chargées de les gérer, les terrains et les locaux concernés. Citons les exemples intéressants de Cagnac (Tarn), du puits Hely d'Oissel à Gréasque dans les Bouches-du-Rhône (figure 6), du puits des Glénoms à La Machine (Nièvre), le Quartier Mine Témoin à Alès et le puits Ricard à la Grand-Combe (Gard), de la fosse 9 d'Oignies (Pas-de-Calais). Disposant de ressources financières plus réduites, la promotion de ces sites est plus difficile, ceci explique en partie l'écart des chiffres de fréquentation qui varient entre 5 000 et 50 000 visiteurs pour ces structures plus modestes que les trois ensembles évoqués précédemment.

Une quinzaine de petits musées locaux sont installés dans d'anciens bâtiments liés à l'activité minière, souvent rattachés à une ancienne galerie école utilisée pour la formation des mineurs. Gérées la plupart du temps par des associations de bénévoles, soutenues par des subventions municipales, départementales tout au plus, ces structures ne disposent pas des moyens nécessaires à leur promotion et à leur développement.

Le manque de spécificité de certaines d'entre elles, la trop grande proximité d'installations similaires, en particulier dans le Pas-de-Calais, nuisent au bon développement de chacune. La fréquentation de ces sites se situe entre 2 000 et 15 000 visiteurs par an.

Pour mémoire, citons une quinzaine de chevalements isolés que nous pouvons qualifier de « monuments mémoriels ». Bien que spectaculaire et symbolique, leur intérêt en matière d'histoire technique reste très limité, voire inexistant, dès lors que le reste des éléments du système d'extraction (machine et recette) ont été détruits. La popularité du patrimoine minier charbonnier est indéniable, au-delà même du raisonnable si l'on se réfère à l'émotion suscitée par la fermeture des différents bassins miniers français au cours de ces 40 dernières années. Malgré les froides réalités économiques et techniques qui justifèrent la fermeture des mines dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique, soutenue par les élus locaux et régionaux dans leur quasi-totalité, restait favorable au maintien de cette activité, cette opinion étant largement relayée par les médias. Le silence des associations de défense de l'environnement de cette époque fut aussi éloquent et paradoxal.

Cette popularité est une conséquence de la conjonction de plusieurs critères favorables :

- l'ancienneté des mines de charbon, datant de 150 à 250 ans pour les bassins les plus récents et remontant à 6 à 8 siècles en arrière pour les plus anciens ;
- l'importance géographique et démographique, plus de la moitié des départements métropolitains ayant eu à un moment de leur histoire, des mines de charbon en activité sur leur territoire, occupant parfois des dizaines de milliers de personnes ;
- l'entreprise Charbonnages de France, fruit de la nationalisation des compagnies privées en 1945, donnant à cette activité minière une sorte de légitimité nationale populaire ;
- un patrimoine industriel assimilé à une identité culturelle très forte dans certains bassins comme le Nord Pas-de-Calais, Saint-Étienne, la Lorraine, et d'autres.

Figure 7 –  
Mine d'or à ciel ouvert  
de Laurières

(Haute-Vienne).  
Les travaux miniers récents  
(1990 à 2000) ont recoupé  
des travaux antiques  
que l'on distingue parfaitement  
au-dessus du front de taille.  
La pyramide de déblais située  
sur le côté gauche de l'excavation  
correspond à l'entassement  
des matériaux stériles extraits  
par les anciens pour atteindre  
le quartz aurifère. Ce site  
est intéressant à divers titres :  
un intérêt archéologique  
en raison de travaux miniers  
à ciel ouvert et souterrains  
vieux de près de 2000 ans,  
et un intérêt géologique  
mettant en évidence  
le filon de quartz aurifère  
encore en place  
et les terrains encaissants.



© P.-C. Guilloard

Face à cette suprématie du patrimoine charbonnier, la faiblesse des patrimoines dans les métaux non ferreux peut s'expliquer par les arguments inverses comme la discontinuité dans le temps de ces exploitations, même si certaines remontent à l'Antiquité, la faible importance économique représentée par ces mines et le caractère privé des exploitants.

#### Les mines d'or

Si nous pouvons parler de disparité entre le charbon et les métaux non ferreux, concernant l'or et plus encore pour l'uranium, nous pouvons sans hésiter parler de discrimination pour des secteurs ayant eu une activité non négligeable au XX<sup>e</sup> siècle.

Les nombreux vestiges de mines d'or découverts dans le Limousin, en Anjou, dans le Massif armoricain, en Auvergne, dans les Pyrénées attestent de la présence des mineurs pendant l'Antiquité et le Moyen Âge. Entre 1905 et 2004, la France figura souvent parmi

les premiers producteurs de métal jaune européens, une douzaine de gisements ayant eu une importance industrielle avec une production variant de quelques centaines de kilos à plus de 120 tonnes pour la mine de Salsigne (Aude). À ce jour, si l'on excepte les travaux menés par les archéologues sur les mines antiques du Limousin (figure 7) et la conservation du chevalement du puits Castan des mines de Salsigne (Aude), il n'existe aucune opération de valorisation de ce patrimoine minier, pourquoi ?

Nous aurions pu penser que l'or est un sujet attractif et « vendeur ». L'existence d'un nombre important de sites aurifères, le développement économique local non négligeable apporté par certaines mines mais surtout l'imaginaire véhiculé par le mythe de l'or et des chercheurs d'or pourraient plaider en faveur d'une mise en valeur facile de ce patrimoine. Celui-ci existait encore, il y a peu de temps, sous forme de constructions sociales et techniques mais aussi de travaux miniers qui, s'ils avaient été pris en charge dès la fermeture de la mine auraient pu être valorisés.

Cette vision des choses est toutefois superficielle car l'or est aussi victime d'une ambiguïté et d'un décalage violent entre le mythe et la réalité. Si le métal jaune est porteur de rêves, ceux-ci sont très vite détruits par d'autres images qui collent à ce métal, en particulier celle de la cupidité des aventuriers sans foi ni loi et de la folie engendrée par l'or. A ces arguments s'ajoutent la confusion entre chercheurs d'or et industrie minière chargée d'un passif environnemental parfois bien réel résultant de méthodes de traitement anciennes qui nécessitent aujourd'hui la dépollution coûteuse de secteurs étendus, ce qui décourage toute initiative de conservation de zones minières contemporaines ; les exemples des mines de Salsigne (Aude) et du Châlet (Creuse) sont emblématiques.

Fig. 8 –  
Démolition  
de la tour d'extraction  
de la mine d'uranium  
de Margnac (Haute-Vienne)  
le 30 août 1996.



© Cogema

## Les mines d'uranium

L'uranium quant à lui semble banni de toute opération de sauvegarde patrimoniale. Malgré 50 années d'exploitation ininterrompues et plus de 250 sites exploités ou explorés sur une vingtaine de départements, aucune opération de sauvegarde ou de valorisation d'un patrimoine bâti ou minier de l'uranium n'a abouti à ce jour. Quelques tentatives eurent parfois lieu, elles émanèrent le plus souvent d'initiatives internes à l'entreprise. Ainsi dans les années 1980/1990, la préservation des tours d'extraction de Fanay et de Margnac en Haute-Vienne fut préconisée mais pas suivie d'effet (figure 8). En 1989, un projet de musée de l'uranium fut lancé sur la commune de Razès (Haute-Vienne) ; sans doute trop ambitieux par rapport aux moyens financiers de la commune, il ne vit jamais le jour.

Une prise de conscience récente et trop tardive de l'intérêt patrimonial des mines d'uranium est toutefois apparue. Outre la publication d'une série d'ouvrages mémoriels, c'est en 1997 que fut sauvegardée et mise en valeur la collection de minéralogie de l'école des prospecteurs du CEA (Cipra) à Razès (Haute-Vienne) dans le cadre du musée de minéralogie d'Ambazac (Haute-Vienne) spécialement créé à cette intention. Ce projet fut initié par l'élu local, lui-même ancien géologue du CEA. Plus récemment une collecte de témoignages des anciens mineurs de Vendée a été réalisée par la communauté de communes Moine et Sèvre et soutenue par le conseil général du Maine-et-Loire. A l'emplacement de l'ancienne usine de traitement des minerais de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), la société Areva Mines a ouvert en 2013 un centre d'interprétation

qui perpétue la mémoire de l'activité minière et industrielle de l'uranium en Limousin (figure 9).

L'impopularité médiatique de l'uranium n'est pas à démontrer. L'amalgame confus entre nucléaire civil, nucléaire militaire et mines d'uranium propagé par certains médias et des associations anti-nucléaires contribue à entretenir une méfiance, voire une psychose vis à vis du passé minier des régions, dans l'esprit de la population et chez les politiques. Cette crainte de tout ce qui touche à la radioactivité, seul point commun existant entre la mine d'uranium et le nucléaire, s'explique en partie par la complexité du sujet et le secret qui entoura pendant longtemps cette activité. Il est évident que les accidents de Tchernobyl et de Fukushima n'ont fait qu'amplifier cette crainte. Cette impopularité, parfois irrationnelle, ne favorise donc pas le développement de projets de conservation ou de valorisation du patrimoine minier de l'uranium qui, outre les oppositions classiques des associations antinucléaires, se trouvent confrontés aux contraintes de sécurité habituelles concernant les travaux miniers auxquelles s'ajoutent des règlements draconiens en matière de radioprotection lorsqu'il s'agit d'établissements recevant du public. Au delà de cette peur qu'inspire l'uranium, toute opération visant à mettre en avant le passé minier de l'uranium fut considérée comme invalidante vis à vis de l'image d'une région et considérée comme un frein au développement touristique de celle-ci. Non seulement cette situation rendait plus difficile l'adhésion des politiques et des administrations à toute forme de projet de conservation d'un site minier mais elle encourageait fortement toutes les actions de réaménagement ayant pour conséquence l'effacement



Figure 9 – Ureka, centre d'interprétation sur l'activité minière de l'uranium en Limousin, situé sur le site industriel Areva Mines de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), ouvert au public en juillet 2013.

des traces de cette activité du paysage, ce qui fut réalisé avec efficacité sur l'ensemble des sites miniers français.

L'impopularité de l'uranium ne suffit pas à expliquer à elle seule l'absence d'opération de sauvegarde du patrimoine minier. Il faut tenir compte également de la brièveté de cette activité minière qui débute en France en 1946 pour s'achever en 2001. Ce secteur minier est le plus récent et le plus bref de tous, à peine 50 ans d'existence, soit seulement deux générations. Dans cette situation, difficile de s'appuyer sur un enracinement culturel minier profond de la population comme ce fut le cas pour les mines de charbon qui bénéficient d'une antériorité historique plus forte et plus influente.

### Conclusions

Cet état des lieux rapide sur les actions de conservation du patrimoine minier contemporain français et ses paradoxes affectifs nous inspire quatre observations.

L'entreprise a pour vocation première de valoriser son patrimoine, de le faire fructifier et de le rentabiliser. Dans une seconde étape, qui correspond à la cessation partielle ou totale de l'activité, elle peut éventuellement le léguer à des structures distinctes qui devront le prendre en charge et assurer sa gestion et sa préservation éventuelle.

Les objectifs de conservation et de valorisation du patrimoine minier peuvent être classés hiérarchiquement en trois rubriques déterminantes dans leur mise en œuvre : les obligations administratives et légales (obligatoires), les raisons sociales et économiques et leur intérêt historique et culturel.

La valorisation du patrimoine minier, notamment dans le cadre de la culture et du tourisme industriel, reste influencée et conditionnée par l'image sociale et environnementale qu'elle suggère et par les volontés politiques locales ou régionales.

Comparées avec d'autres patrimoines, les opérations de sauvegarde du patrimoine minier restent modestes dans leur développement et par l'intérêt qu'elles suscitent auprès du public. ■

*Pierre-Christian Guiollard*

*Docteur en Histoire des Sciences et des Techniques*

*Conseiller scientifique*

*au Centre historique minier de Lewarde (Nord)*

*Responsable du Pôle Géosciences Areva Mines à Bessines / Gartempe (Haute-Vienne)*

### Références bibliographiques ////////////////

Cartier C., L'héritage industriel, un patrimoine, Sceren Editeur, 2003.

Collectif, Les paysages de la mine, un patrimoine contesté ? Actes du colloque international de novembre 2008, Edition du Centre historique minier de Lewarde / Cilac, 2009.

Daumas M., L'archéologie industrielle en France, Robert Laffont éditeur, 1980.

Dubuc A., Paris A., Mirambet F., Leluc S., Mairrot Ph., Boutaine J.-L., La conservation du patrimoine technique et industriel, Edition du Centre historique minier de Lewarde, 2002.

Guiollard P.-C., Conservation et valorisation du patrimoine minier contemporain, Guiollard éditeur, 2005.

Orain Ph., Les plus beaux lieux du patrimoine industriel, Guide touristique Michelin, 2013.